



FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2019

Chères citoyennes
Chers citoyens
Membre du conseil municipal

Conformément aux dispositions de la *Loi sur les cités et villes*, j'ai le plaisir de vous présenter les faits saillants du rapport financier 2019 et du rapport du vérificateur externe.

Le rapport financier consolidé de la Ville de Saint-Pie pour l'exercice financier 2019 a été déposé au conseil municipal lors de la séance régulière tenue le 6 mai dernier. Il est disponible sur le site Internet de la Ville à l'adresse <http://www.villest-pie.ca>.

Mario St-Pierre, maire

LE RAPPORT FINANCIER

Les états financiers consolidés sont dressés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Aux fins de l'établissement de ces états financiers consolidés, la ville inclut les quotes-parts des actifs, des passifs, des revenus et des charges du partenariat à laquelle elle participe, soit la Régie Intermunicipale d'Acton et des Maskoutains (RIAM). Pour une meilleure compréhension, les informations suivantes portent exclusivement sur les données de la Ville de Saint-Pie.

Les revenus de fonctionnement aux états financiers totalisent 7 718 970 \$ et les charges pour l'ensemble des services municipaux, incluant les frais financiers et l'amortissement des immobilisations, s'élèvent à 7 543 517 \$.

En tenant compte des différents éléments de conciliation à des fins fiscales (amortissement, remboursement de la dette, affectations, etc.), les états financiers présentent un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 560 807 \$.

Principaux éléments qui ont généré cet excédent : remboursement pour ajustement des dépenses trop versées à la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe, droits de mutation découlant des transactions immobilières et écarts favorables par rapport au budget dans certains services.

Le rapport du vérificateur démontre un surplus accumulé de 3 099 213 \$ au 31 décembre 2019, se décrivant comme suit :

○ Excédent de fonctionnement non affecté	1 367 136 \$
○ Excédent de fonctionnement affecté	1 148 717 \$
○ Réserves financières et fonds réservés	583 360 \$

Principaux projets d'investissements amorcés en 2019 et qui se termineront en 2020 :

- 2^e couche de pavage sur une partie de la rue Notre-Dame (Montcalm à Roy)
- 2^e couche de pavage sur une partie de la rue Phaneuf

La dette à long terme au 31 décembre 2019 était de 13 715 300 \$, qui se répartit comme suit :

○ Dette à l'ensemble de la municipalité	2 988 525 \$
○ Dette de secteurs	6 930 139 \$
○ Réserves financières et fonds réservés (soldes disponibles)	189 339 \$
○ Gouvernement (subventions)	3 607 297 \$

Les états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019 ont été vérifiés par FBL s.e.n.c.r.l.